



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 21/2016-2021

**Demande de crédit de CHF 67'200.00 TTC
en vue de financer l'étude relative aux
aménagement mobilités douces , piétons et
vélos sur l'axe Chemin des Repingonnes -
Route de Courte Raie, entre le giratoire du
Centre sportif et la Route de Suisse**

Responsabilité du dossier :
Travaux publics, Routes
M. Jean-Pierre Debluë - municipal

Founex, le 8 mai 2017

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	3
2.	Description de l'étude	3
3.	Description des prestations	4
4.	Coûts de l'étude	5
5.	Conclusions	6

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Le concept de mobilité mis en place sur la commune de Founex prévoit un certain nombre de mesures sur l'axe Courte Raie – Repingonnes. En effet, dans la hiérarchisation de son réseau, cet axe est, dans le futur, dévoué au trafic de transit nord-sud afin de préserver le reste du village. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à différents aménagements sur cet axe que ce soit une adaptation des trois modérations de trafic au chemin des Repingonnes pour permettre le passage des poids lourds, ou encore la mise en place de mesures complémentaires afin de sécuriser les mobilités douces le long de cet axe.

La Municipalité souhaite dès lors étudier un concept global sur cet axe afin d'assurer une continuité et une cohérence entre ces différents aménagements. Leurs réalisations pourront, elles, intervenir par étapes.

2. Description de l'étude

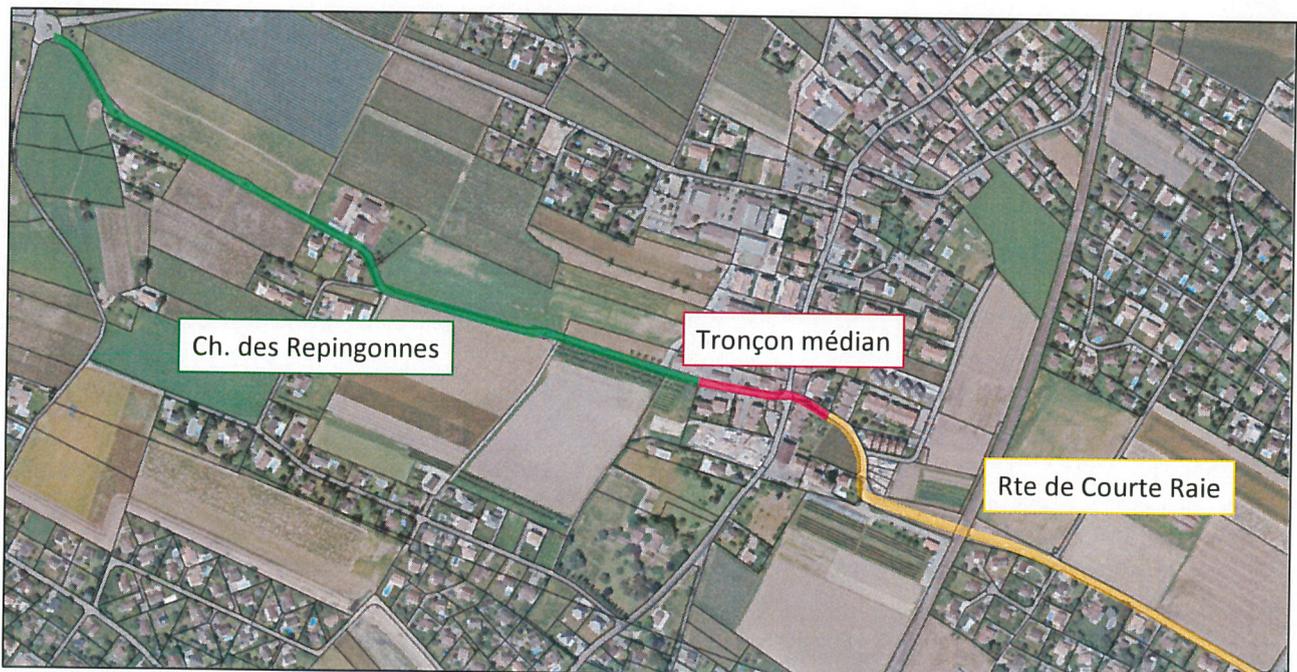
Documents de base de l'étude

Les documents de base liés aux aménagements à mettre en place se réfèrent au concept de mobilité de la commune.

Périmètre de l'étude

La zone d'étude est composée de l'axe nord-sud formé par la route de Courte Raie et le chemin des Repingonnes partant de la route suisse RC1 B-P au droit du niveau giratoire prévu dans le cadre du projet de recalification de la RC1 jusqu'à extrémité du chemin des Repingonnes au droit du giratoire du centre sportif.

La longueur de l'axe concerné est d'environ 1.77 km.



Travaux routiers

La Municipalité a fixé les objectifs suivants :

- Mise en place de mesures pour les cyclistes entre la RC 1 et la Grand-Rue.
- Un renforcement de la liaison piétonne : chemin du Parc – Grande Rue.
- Renforcement de la traversée du bourg zone 30 km/h par la mise en place d'aménagements permettant de signifier l'entrée de village.
- Intégration de l'étude du réaménagement du carrefour Grand Rue – Repingonnes – Courte Raie faisant déjà l'objet d'un crédit d'étude.
- Intégration à la zone 30 km/h des dernières réalisations au nord du bourg depuis le chemin des Vassaux et la réalisation des nouveaux immeubles.
- Mise en place de liaisons piétonnes sécurisées le long du chemin des Repingonnes.
- Adaptation des 3 îlots pour permettre le passage des poids lourds.
- Limiter au strict minimum l'emprise de ces projets sur les parcelles privées et notamment sur les zones agricoles et SDA
- Coordination avec les SITSE et autres services, Romande Energie, Swisscom et Télecable pour assurer la synergie et la mise à jour des conduites souterraines.

Dans l'ensemble, la Municipalité souhaite que ces différents aménagements soient étudiés sous la forme d'un concept général et global des différentes variantes d'aménagement possibles, ceci afin d'obtenir une vision cohérente de l'ensemble des mesures à mettre en place. Ces dernières pouvant ensuite être réalisées de manière séparée en fonction des différentes échéances et opportunités.

3. Description des prestations

Prestations d'ingénieurs civils

C'est la norme SIA 103 qui sert de base à l'établissement des prestations attendues dans le cadre de ce mandat d'étude. A savoir :

- Projet de génie civil comprenant :
 - Avant-projet. (global pour l'ensemble de l'axe)
 - Projet d'ouvrage (par tronçons)
 - Procédures d'autorisation :
 - Examen préalable des Services de l'Etat.
 - Enquête publique.
 - Obtention du permis de construire.
 - Appel d'offres et adjudication (conformément à la Loi sur les marchés publics).
- Les démarches administratives pour l'acquisition des emprises nécessaires à la réalisation du projet sont les procédures d'expropriation, jusqu'à l'obtention de l'autorisation cantonale d'expropriation ou inscription de servitudes publiques.

4. Coûts de l'étude

Le montant total des honoraires relatifs à cette étude est basé sur les éléments suivants :

Avant projet comprenant relevé de la situation existante en planimétrie et altimétrie par vol drones. Etude des variantes d'aménagements pour l'ensemble de l'axe comprenant établissement de budget sommaire, rapport de synthèse et études comparatives	CHF	5'300.00
Relevés topographiques de précision des 3 modérations existantes sur le chemin des Repingonnes. Vérification des gabarits minimums pour adaptation des gabarits agricoles et poids lourds	CHF	14'300.00
Projet de génie civil jusqu'au stade de l'enquête et des appels d'offres	CHF	30'460.00
Demande d'autorisation, procédures d'enquête	CHF	2'620.00
Appels d'offres conformes à la loi sur les marchés publics	CHF	7'460.00
<u>Divers postes administratifs</u> Documentation, frais d'annonce et divers	CHF	2'000.00
Total HT	CHF	62'140.00
TVA 8.0 %	CHF	4'971.20
Total TTC	CHF	67'111.20
Total TTC arrondi	CHF	67'200.00

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, et compte tenu des explications qui vous ont été fournies ici, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 21/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 67'200.00 TTC en vue de financer l'étude relative aux aménagements mobilités douces , piétons et vélos sur l'axe Chemin des Repingonnes - Route de Courte Raie, entre le giratoire du Centre sportif et la Route de Suisse.
- Ouï** le rapport de la Commission des routes
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'adopter** le préavis municipal N° 21/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 67'200.00 TTC en vue de financer l'étude relative aux aménagements mobilités douces , piétons et vélos sur l'axe Chemin des Repingonnes - Route de Courte Raie, entre le giratoire du Centre sportif et la Route de Suisse.
- De lui octroyer** à cet effet un crédit de CHF 67'200.00
- De financer** ce montant par la trésorerie courante
- D'amortir** ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve pour « Constructions futures » N° 9282.003

Ainsi approuvé par la Municipalité le 15 mai 2017, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiens



Le municipal responsable :

Jean-Pierre Debluë

Rapport de la Commission des finances sur le préavis No. 21/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 67.200 TTC en vue de financer l'étude relative aux aménagements mobilités douces, piétons et vélos sur l'axe Chemin de Repingonnes – Route de Courte Raie, entre le giratoire du Centre sportif et la Route de Suisse.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité le lundi 15 mai 2017 en présence de M. Francois Debluë, syndic, de Mmes Audrey Barccha et Evelyne Pfister-Jacob ainsi que de MM Jean-Pierre Debluë et Denis Lehoux, municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de M. Adrien Valloton, chef de service.

Le préavis 21/2016-2021 nous a été présenté par M. Jean-Pierre Debluë, municipal.

Préambule :

L'objet de ce préavis est de financer une étude pour réaliser le concept de mobilité douce sur l'axe Courte Raie – Repingonnes, dévoué dans le futur au trafic de transit nord-sud, afin de préserver le reste du village. Divers aménagements et adaptations doivent être effectués afin de modérer le trafic et de sécuriser le passage des cyclistes et des piétons.

Ces aménagements sont étudiés sous la forme d'un contexte général. Ils pourront être réalisés de manière séparée en tenant compte des nécessités et opportunités, et seront effectués en coordination avec les SITSE et autres services, Romande Energie, Swisscom et Télé réseau pour assurer la synergie et la mise à jour des conduites souterraines.

Conclusion :

Considérant les éléments présentés, la Commission des finances vous recommande, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

D'approuver le préavis no. 21/2016-2021 concernant la demande de crédit d'un montant de 67.200 CHF en vue de financer l'étude relative aux aménagements mobilités douces sur l'axe Chemin des Repingonnes – Route de Courte Raie entre le giratoire du Centre sportif et la Route Suisse.

D'accorder à la Municipalité un crédit de 67.200 CHF TTC.

De financer ce montant par la trésorerie courante.

D'amortir ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve « Constructions futures »
No. 9282.003.

Fait à Founex, le 20 mai 2017

Les Membres de la Commission des finances,

Laurent Kilchherr

Gerhard Putman-Cramer

Marc Barbé

Hervé Mange

Jean Righetti

François Girardin

Lucie Kunz-Harris

Rapport de la Commission des routes concernant le:

Préavis municipal N° 21 / 2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 67'200.00 TTC en vue de financer l'étude relative aux aménagements mobilités douces, piétons et vélos sur l'axe Chemin des Repingonnes – Route de Courte Raie, entre le giratoire du Centre Sportif et la Route de Suisse

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis municipal N° 21 / 2016-2021, nous a été présenté le 15 mai 2017.

Les membres de la Commission des routes se sont réunis le même soir, après la séance de présentation, afin d'examiner en détail le préavis.

A. Préambule

Le concept de mobilité mis en place sur la commune de Founex prévoit un certain nombre de mesures sur l'axe Courte Raie – Repingonnes, cet axe étant dévoué, dans le futur, au trafic de transit nord-sud afin de préserver le reste du village.

L'étude prévoit une modification des trois modérateurs de trafic au chemin des Repingonnes pour faciliter le passage des poids lourds.

D'autres mesures complémentaires sont également prévues afin de sécuriser les mobilités douces le long de cet axe.

L'étude prévoit un concept global sur cet axe et mettra l'accent sur la continuité et la cohérence entre ces divers aménagements.

B. Description de l'étude

- 1- Les documents de base liés aux aménagements se réfèrent au concept de mobilité de la commune.
- 2- L'étude concerne l'axe complet de 1.77 km, Rte de Courte Raie, ch. des Repingonnes, soit partant de la Route de Suisse jusqu'au giratoire du Centre sportif.

- 3- L'étude comprendra 9 objectifs fixé par la Municipalité, dont la mise en place de diverses mesures pour les cyclistes entre la RC1 et la Grand-Rue, un renforcement de la liaison piétonne, chemin du Parc – Grand Rue, renforcement de la traversée du Bourg 30 km/h par la mise en place d'aménagements permettant de signifier l'entrée du village, intégration de la zone 30 km/h des dernières réalisations au nord du bourg depuis le Chemin des Vassaux et la réalisation des nouveaux immeubles, mises en place de liaisons piétonnes sécurisées le long du Chemin des Repingonnes, adaptation des 3 îlots pour faciliter le passage des poids lourds ainsi que la coordination avec tous les services pour l'enfouissement de canalisations d'eau, d'électricité, télécom, etc.

C. Conclusion

Cet axe étant, dans le futur, dévoué au trafic de transit nord-sud afin de préserver le reste du village, la Commission des routes approuve la demande de crédit d'étude tel que présentée par la Municipalité et vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal N°21/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 67'200 TTC en vue de financer l'étude relative aux aménagements mobilités douces, piétons et vélos sur l'axe Chemin des Repingonnes – Route de Courte Raie, entre le giratoire du Centre sportif et la Route de Suisse.

Ainsi fait à Founex, le 14 juin 2017

Pour la Commission des routes :

Catherine Mikton

Stefania Impellizzeri

Alexandra de la Tour d'Auvergne

Philippe Magnenat

Robert Veluz

Rui Silva-Martins

Emile Camilo